

RN21 - Châlus

Report des travaux :

Restrictions de circulation dans la traversée de Châlus



L'État - la Direction

Interdépartementale des routes
Centre-Ouest vous informe de
restrictions de circulation sur la
RN21 dans la traversée de Châlus du
vendredi 3 avril 14h au vendredi 10
avril 2026 17h.

L'OBJET DES TRAVAUX

Les travaux consistent à refaire
500m de chaussée dans la traversée
de Châlus.

Ces travaux impliquent la fermeture
de la RN21 pendant une semaine.

Les études de chaussées ayant révélé
la présence d'amiante, un dispositif
spécifique sera mis en place afin
de garantir la sécurité des usagers,
des riverains et des personnels
intervenants sur le chantier et de
préserver l'environnement.



LES MESURES D'EXPLOITATION

La circulation sur la RN21 sera interdite jour et nuit pendant toute la période de travaux.

La DIR Centre-Ouest réalisera les travaux de jour et de nuit.

Les accès aux commerces et habitations seront maintenus par voie piétonne uniquement.

DES MESURES SPÉCIFIQUES MISES EN PLACE

>> Une phase de désamiantage avant des travaux de réfection de chaussées sera effectuée

Cette intervention, totalement sécurisée et menée par une entreprise agréée spécialisée, ne présente aucun risque pour les usagers, les riverains et les intervenants.

Les mesures de protection mis en œuvre comprennent l'utilisation de matériels adaptés (raboteuse avec arrosage en continu et aspiratrice avec dispositif de stockage des poussières), la mise en place de dispositifs de sécurité (barrières protégées avec des films étanches), la formation et l'équipement en protections individuelles des différents intervenants, le conditionnement et le transfert des déchets sur site spécialisé.

Pendant toute la durée des travaux, des mesures d'empoussièrement seront réalisées afin de suivre la teneur en amiante à proximité immédiate de la zone de travaux et sur les postes de travail.

Une fois la phase de désamiantage terminée, les travaux seront consacrés aux opérations de création d'un aménagement de tourne à gauche pour desservir la ZA des Fontanilles avant une reprise définitive de la chaussée courant juin. Ces travaux s'effectueront sous alternat.

RN21 - Châlus



LES ITINÉRAIRES DE DÉVIATION

La circulation étant fermée, des itinéraires de déviation seront mis en place.



**OBJECTIF :
AMÉLIORER
LA SÉCURITÉ
DES USAGERS**

**RN21 fermée dans les deux
sens de circulation
Déviations par réseau départemental**

Toutes les mesures envisageables ont été prises afin de réduire au maximum nos délais d'intervention et la gêne à l'utilisateur. Toutefois, le secteur concerné, faisant l'objet d'un fort trafic, des engorgements temporaires du réseau restent possibles.

Nous invitons les usagers à la plus grande prudence et nous les remercions par avance pour leur compréhension.

• Pour les usagers arrivant de Limoges en direction de Périgueux :

Emprunter la D699 en direction de Gorre puis rejoindre la D901 en direction de Châlus.

• Pour les usagers arrivant de Périgueux en direction de Limoges :

Suivre la D15 en direction de Les Cars puis la D20 en direction d'Aix-sur-Vienne.